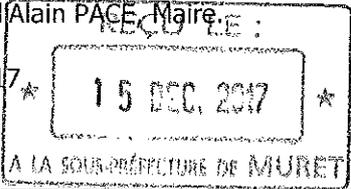


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 3 Absents : 7 Votants : 22 Pour : 20 Abstentions : 2</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le treize décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire :</p> <p>Date de la convocation : 07 décembre 2017</p> <div style="text-align: right;">  </div>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Marie-Ange KOFFEL à Bernadette SERRES, Bruno BENOIST à Alain PACE, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Laurent VALLET, Jennifer DURAND, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Magali GRANDSIMON</p>	
<p style="text-align: center;"><b>N° 4472</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OBJET :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Création d'un poste d'adjoint du patrimoine</b></p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint du patrimoine pour faire face au départ à la retraite d'un agent au service culturel.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> à la proposition de Monsieur le Maire</li> <li>• <b>Crée</b> à compter du 1<sup>er</sup> février <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 poste d'Adjoint du Patrimoine, à temps complet</li> </ul> </li> <li>• <b>Précise</b> que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement des emplois ainsi créés sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints du Patrimoine,</li> <li>• <b>Complète</b> en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dit</b> que les crédits nécessaires à la rémunération des agents ainsi nommés et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,</li></ul>
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 15 DEC. 2017  Affiché le : 15 DEC. 2017	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 14 décembre 2017  <b>Le Maire, Alain PACE</b> 